Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le
ID : 029-212901250-20250307-07032024_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390
LEUHAN

L'an deux mil vingt-cinq, le sept du mois de mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, LE DU Guy, TROALEN Michelle, JAFFRÉ Marc, LAURIER Alain, QUEIGNEC Patrick, SELMY Jean-Pierre, JORAND Delphine, PACAUD Valérie,.

Madame BAUDET Jennifer donne procuration à Monsieur LAURIER Alain
Monsieur MARCHAND Anthony donne procuration à Madame TROALEN Michelle
Madame VIVIER Nathalie donne procuration à Monsieur Michel LE ROUX
Madame DUIGOU Myriam donne procuration à Madame QUÉMÉRÉ Martine.

Convocation :
le 28 février 2025

Absent : Monsieur RIVOAL Mathieu

Madame QUÉMÉRÉ Martine a été nommée secrétaire.

Nombre de conseillers:

Monsieur le Maire s'est retiré lors du vote.

en exercice : 15
présents : 10
votants : 12

OBJET : Vote des comptes administratifs 2024.

Le Maire a présenté au Conseil Municipal les comptes administratifs 2024 de la commune, du service eau, du service assainissement , du lotissement de Carn mine et du lotissement de Guernévez.

Après les avoir entendu, le Maire s'étant retiré pour le vote, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, avec 12 voix pour, les comptes administratifs 2024 de la commune, du service eau, du service assainissement, du lotissement de Carn mine et du lotissement de Guernévez.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX

MAIRIE DE LEUHAN (Finistère)